

# UIMM. La fédération s'engage pour l'aéronautique

• L'UIMM Alpes Méditerranée s'engage en faveur de l'emploi et de la formation professionnelle afin de soutenir les sous-traitants du secteur de l'aéronautique.

Avant l'été, l'UIMM Alpes Méditerranée (née de la fusion des UIMM des Bouches-du-Rhône, du Var et des Alpes de Haute Provence), a défini des mesures urgentes en faveur de l'emploi et de la formation professionnelle afin d'accompagner les entreprises du secteur aéronautique confrontées à d'importants problèmes économiques conjoncturels, en accordant une attention particulière aux entreprises sous-traitantes. « Airbus Helicopters et Dassault Aviation connaissent de graves difficultés conjoncturelles. Et la reprise n'est pas attendue avant 2019. Nous devons mettre en place un dispositif à l'attention des sous-traitants de ces entreprises », confie Thierry Chaumont, président de l'UIMM Alpes Méditerranée.

## 1.500 collaborateurs concernés par le plan de formation

« Nous avons ainsi mis en place un plan de formation avec des fonds dégagés par l'Opcaim (organisme paritaire collecteur agréé des industries de la métallurgie) », ajoute-t-il.

Une trentaine de sous-traitants a été sélectionnée et près de 1.500 collaborateurs sont concernés par cette opération. « Il s'agit de formation aux nouvelles technologies et l'ensemble des frais de ces formations (coût pédagogique, salaire, frais divers...) sont pris en charge. L'idée est de permettre aux sous-traitants de mettre à profit cette période économiquement calme pour accroître les compétences de leurs salariés, notamment dans le numérique, la robotisation ou encore l'intelligence artificielle. Il faut qu'ils puissent s'adapter aux métiers de demain, dont auront besoin les grandes entreprises », ajoute-t-il.

Le plan de formation mis en



Thierry Chaumont, président de l'UIMM Alpes Méditerranée.

place s'étale sur deux années.

« Nous avons travaillé longuement en concertation avec les organisations syndicales salariales afin que ces formations reçoivent une large adhésion. Nous avons par ailleurs mis en place des critères stricts d'éligibilité. Les entreprises doivent ainsi avoir été fortement impactées par les problèmes du secteur aéronautique. Il est assez choquant de constater que des sous-traitants ne travaillent qu'avec un seul donneur d'ordres, donc dans un seul secteur d'activités. Pourtant, une entreprise capable de travailler dans l'aéronautique doit pouvoir se développer ailleurs, dans le naval, par exemple. Il est nécessaire de faire en sorte que les entreprises se diversifient. Dans l'industrie, il y a des trous d'air, cela arrive, il faut pouvoir les anticiper. Se diversifier permet d'éviter de futurs problèmes. Nous essayons de faire lever la tête du guidon aux dingearns », précise Thierry Chaumont.

Autre sujet qui préoccupe le président de l'UIMM Alpes Pro-

vence, l'image de l'industrie.

## La fabrique de l'avenir

« Au moment de l'élection présidentielle, les affaires des uns et des autres ont occulté beaucoup de choses et notamment le fait que personne ne parlait de l'industrie. Je suis ainsi choqué que nous n'ayons pas de ministre de l'industrie. Nous devons porter des projets, des thèmes et être visibles par les élus et le grand public ». Ainsi la campagne nationale de publicité, baptisée "La fabrique de l'avenir" et destinée aux jeunes. « Il est important que les jeunes aient conscience que l'industrie n'est plus ce qu'elle était. Nos entreprises recrutent, mais nous peinons à trouver des candidats. L'industrie ne doit plus être vue négativement. Les emplois sont aujourd'hui qualifiés. Nous avons eu une assemblée générale chez ArcelorMittal tout récemment. C'est une laminerie, une activité industrielle, mais le numérique, le big data y ont aussi leur place. On entend toujours parler de startup et du numérique, mais

le secteur industriel a depuis longtemps pris en compte la digitalisation. Nous sommes en constante évolution. La robotisation ne tue pas l'emploi, elle permet au contraire d'en créer de nouveaux, plus qualifiés. Nous avons en revanche un net déficit d'image contre lequel nous devons agir. Nous devons également intégrer davantage de femmes dans les métiers de l'industrie ». La Fédération envisage de réaliser une importante opération en décembre afin de s'adresser aux jeunes et de booster les relations avec les écoles et les universités. « Il faut par ailleurs développer l'apprentissage. Nous avons un CFAI, à Istres, qui forme en moyenne 1.000 alternants. Nous adaptons nos formations d'une année sur l'autre et nous proposons tous les niveaux, jusqu'au Bac + 5. L'apprentissage est important pour compléter les formations de l'Éducation nationale », conclut le président de l'UIMM Alpes Provence.

Didier Gazanhes

## Aéronautique. Les donneurs d'ordre freinent

Le cours du pétrole durablement bas et un ralentissement de la croissance chinoise sont les deux éléments majeurs qui sont venus impacter la vente d'hélicoptères et de jets d'affaires. Dans ce contexte, les donneurs d'ordres de la filière baissent bien évidemment leurs commandes et renforcent le niveau d'exigence à l'égard de leurs sous-traitants. En Paca, les deux principaux donneurs d'ordres, Airbus Helicopters et Dassault Aviation, rencontrent de graves difficultés conjoncturelles.

En effet, en 2016, le marché des hélicoptères s'est fortement dégradé pour la quatrième année consécutive (-40 % entre le premier semestre 2015 et le premier semestre 2016). Aux raisons générales comme la baisse du marché pétrolier s'ajoute le tragique accident d'un Super Puma survenu en Norvège en avril 2016. Depuis cette date et malgré les autorisations des instances compétentes, 201 appareils sur les 341 concernés n'ont toujours pas repris les vols.



Tous ces éléments ont entraîné une dégradation du carnet de commandes et ont pénalisé l'activité de maintenance liée au nombre d'heures de vol de la flotte. Ainsi, la situation spécifique des

sites en France nécessite pour l'entreprise de prendre des mesures complémentaires de redimensionnement de ses effectifs. Airbus Helicopters s'est donc engagée depuis le 3 novembre 2016 dans une démarche d'adaptation de ses effectifs par départ volontaire exclusif sans licenciement contraint qui vise la suppression de 582 postes en France, principalement sur le site de Marignane. De son côté, Dassault Aviation a été confrontée à la mévente de ses jets d'affaires Falcon, malgré les succès commerciaux enregistrés par le Rafale en 2016. La production a déjà été réduite à 49 Falcon en 2016, contre 70 avant la crise et Dassault n'a enregistré que 33 commandes de jets d'affaires en 2016.

« Pour les donneurs d'ordres aucune reprise n'est à espérer en 2017. Les commandes pourraient repartir en 2018, mais aucune reprise d'activités n'est sérieusement envisagée avant 2019 », confie-t-on à l'UIMM Alpes Méditerranée.